



Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité des parcelles sont au stade "petits pois" et les plus précoces sont au stade "fermeture de la grappe" (Gamay, Chardonnay). De nombreuses situations sont parfois très hétérogènes au sein d'une même parcelle.

Du millerandage est signalé sur Merlot, Fer Servadou, Gamay, Cabernet et Muscadelle et de la coulure sur Merlot, Cabernet, Mauzac et Loin de l'oeil.

La semaine dernière, les pluies ont été très hétérogènes, avec 6mm sur Le Verdier, 16mm sur Castanet et 80mm sur Cadalen. Un épisode de grêle a été signalé le 3 juillet sur les secteurs de Lagrave, Cadalen, Brens, Gaillac et Lisle sur Tarn. Les dégâts peuvent atteindre jusqu'à 80% sur les secteurs les plus impactés de Lagrave et Cadalen.

MILDIU

Analyse de risque

Observation :

Les symptômes progressent essentiellement sur grappes sur les témoins non traités, notamment sur ceux de Lagrave et de Castanet. Au vignoble, de nouveaux symptômes sont recensés sur jeunes feuilles et sur grappes, sur des parcelles où des taches étaient déjà présentes.

Modélisation :

La semaine dernière des contaminations de masse ont été modélisées les 3 et/ou 6 juillet sur les secteurs avec plus de 3mm.

Des contaminations de masse ont pu également se produire au cours des pluies de ces derniers jours (8 et 9 juillet).

La pression exercée par le mildiou devrait être en hausse sur les secteurs les plus arrosés. Sur ces secteurs au cours des dix prochains jours, un cumul de 3mm reste suffisant pour engendrer des contaminations de masse. Sur les secteurs non arrosés, 25mm seraient nécessaires pour engendrer des contaminations de masse.

Les taches issues des contaminations de masse du 3 juillet devraient être en cours de sortie et celles du 6 juillet seront visibles vers le 11 juillet. Actuellement, le temps d'incubation modélisé est de 5 jours.



Rot brun sur grappes.

Préconisations

Les symptômes progressent encore sur feuilles et sur grappes. Restez vigilants en présence de symptômes où des repiquages sont possibles en conditions humides (rosées matinales).

La phase de sensibilité, notamment des grappes est toujours en cours, jusqu'à la "véraison". Soyez couverts, si des dégradations orageuses sont annoncées.

Strictement préventifs :

* *Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle*

* *Privest, amétoctradine/métirame zn, 2,5L/ha (2 applications max)*

* *Etonan, Pertinan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max)+contact biocontrôle*

Utilisation en pack :

* *Zorvec, Zelavin, oxathiapiproline, 0,4l/ha*

Produits ayant une action anti-sporulante :

* *Ampexio, Revoluxio, mandipropamid/zoaxamide, 0,5kg/ha (1 application max)*

* *Resplend, amétoctradine/dimétomorphe, 1L/ha (1 application max)*

* *Lingot, dimétomorphe/zoaxamide, 1L/ha (2 applications max)*

* *Forum Top, dimétomorphe/métirame, 2,5kg/ha (2 applications non consécutives)*

* *Forum Gold, dimétomorphe/dithianon, 1,5kg/ha (2 applications non consécutives) CMR*

* *Idaho, Pajo, zoaxamide/cymoxanil, 0,45kg/ha, (2 applications max) CMR*

* *Limocide, Essen'ciel, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% biocontrôle*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 90% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

Soyez couverts, à l'approche des dégradations orageuses.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Sur les témoins non traités les symptômes progressent sur grappes. Sur un Gamay, à Gaillac, 90% des grappes sont attaquées.

Au vignoble, des symptômes sur grappes sont ponctuellement signalés sur Duras, Braucol, Merlot.

Analyse de risque:

La période de sensibilité des grappes diminue à partir de la "fermeture de la grappe", mais l'apparition des symptômes est possible jusqu'à la véraison.

Des contaminations ont pu se produire au cours des pluies de la semaine dernière et de ces derniers jours.

**Préconisations**

Des symptômes sur grappes sont observés au vignoble. Un risque de contamination sur grappes reste possible. Soyez vigilant lors des épisodes orageux.

Privilégiez la polyvalence des produits.

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

*Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

*Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

*Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

*Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)

*Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

*Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines

*Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI:

*Luna xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine 0,2L/ha (2 applications max).

A utiliser avant la fermeture de la grappe

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Soyez couverts, à l'approche des dégradations orageuses.

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Cette semaine il n'y a pas de progression des symptômes sur grappes, ni dans les témoins non traités, ni au vignoble.

Analyse de risque:

Un risque de contamination reste possible jusqu'à "fermeture de la grappe". Des symptômes issus des contaminations du mois de juin peuvent encore apparaître.

Préconisations

Soyez vigilants sur les parcelles où vous constatez une sortie de symptômes. Les contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe". Intervenir sur l'ensemble des parcelles, une hygrométrie élevée est un facteur favorisant.

Les conditions sont favorables pour les poudrages.

*Fluidosoufre pour poudrage, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée). **Biocontrôle**

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) ; Microthiol spécial liquide 12,1L/ha (dose homologuée), 6,5L/ha (dose conseillée). **biocontrôle**

Avec les produits à base soufre attention au risque de brûlures avec les fortes chaleurs.

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

*Lidal, Concorde tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

*Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

*Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,25L/ha (2 applications max)

*Safran, tétraconazole/fenbuconazole 0,4L/ha (3 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

*Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5 L/ha, (2 applications max)

Famille des benzophénones:

*Vivando, métrafénone, 0,20L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines

*Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI:

*Luna Xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine 0,2L/ha (2 applications max).

A utiliser avant la fermeture de la grappe

Dernière année d'utilisation pour:

*Legend, Elios, quinoxyfène, 0,2L/ha (4 applications max)

*Karathane, Inox, meptyl dinocap, 0,6L/ha (4 applications max), **ZNT 50m**

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'à "fermeture de la grappe".

BOTRYTIS

Analyse du risque

Observations:

Les premiers foyers sur grappes sont signalés sur Gamay.

Analyse de risque:

En situation précoces le stade "fermeture de la grappe" est atteint (Gamay, Chardonnay), il est imminent sur les autres parcelles.

A retenir

Intervenir juste avant "fermeture de la grappe", sur les parcelles sensibles.

Préconisations

Intervenir juste avant "fermeture de la grappe", ce stade est atteint sur la majorité des parcelles. Les traitements sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.

Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire.

*Switch, Sorvin, Serenva, fludioxonil/cyprodinil, 1,2kg/ha.

*Teldor, Lazulie fenhexamid, 1,5kg/ha

*Scala, pyriméthanol, 2,5kg/ha

*Geoxe WG, fludioxonil 1 kg/ha

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Pour ces produits une seule application par an. Penser à alterner les produits d'une année sur l'autre. Traiter en face par face, diriger sur les grappes.

Alternatives:

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

Pour l'effeuillage les meilleurs résultats s'obtiennent lors

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

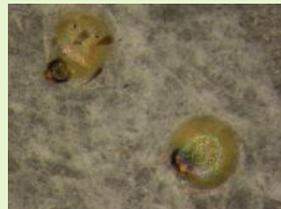
Observations

Le vol se poursuit. Des pontes sont toujours signalées et les premières perforations seraient observées en secteur précoce.

Eulia: le vol se termine.

Analyse de risque

En G1, le nombre de glomérules relevé indique une forte pression eudemis sur certains secteurs.



Ponte d'eudemis à gauche et stade tête noire à droite.

Préconisations

Intervenez sur les parcelles avec une forte pression en G1.

Pensez à relever les pièges.

Début des pontes aux premières éclosions:

*Affirm, Proclaim, emamectine, 1,5L/ha (2 applications max)

*Coragen, rynaxypir, 0,175L/ha (2 applications max)

Début des éclosions (tête noire):

*Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)

*Delfin, Bacillus thuringiensis 0,75L/ha (6 applications max)

*Dipel DF, Bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 0,1L/ha (6 applications max)

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Surveillez les pontes.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des larves de L3-L4 sont actuellement observées au vignoble. Les premiers symptômes sont signalés sur Labastide de Levis, Cahuzac/Vère et Brens.

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF.

Le T1: entre le 20 et le 30 juin.

Le T2: 14 jours plus tard.

Le T3 est soumis à l'analyse de risque. Si des foyers sont à proximité des parcelles (friches ou pieds contaminés dans la parcelle ou l'environnement proche) et si des adultes sont recensés.

L'année dernière un seul foyer a été détecté, sur la commune de Campagnac. Il présentait plus de 20% des pieds attaqués par la flavescence dorée.

Le T3 s'effectue sur les adultes en conventionnel, les dates seront donc communiquées ultérieurement.

*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

*Karaté zéon, lambda cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), **ZNT 50m**

*Decis protech, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)

*Mandarin pro, esfenvalerate 0,3L/ha (3 applications max)

Attention: épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

Le T2 est à réaliser 14 jours après le T1.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Quelques larves sont observées, elles sont rares et en dessous du seuil d'intervention. Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée font chuter les populations.

**Analyse de risque:**

Aucun dépassement de seuil n'est signalé pour le moment. Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil. La gestion de ce ravageur peut être conjointe avec le traitement obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée et/ou avec le ver de grappe.

*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

*Steward, indoxacarbe, 0,125kg/ha (3 applications max)

*Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)

*karate Zéon, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (0,175L/ha dose vers de la grappe), (2 applications max) **ZNT 50m**

*Cajun, bétacyfluthrine 0,700L/ha, (2 applications max) **ZNT 50m**

Avec les spécialités à base de pyréthriinoïdes, il est conseillé de ne pas traiter avec la chaleur.

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

A retenir

Surveillez vos parcelles.

DIVERS

Carences: des carences sont observées sur le vignoble: chlorose ferrique et carence en potasse.

Maladies du bois: des symptômes d'Eutypiose sont signalés dans le vignoble ainsi que de nombreux cas d'apoplexie liée à l'esca.

Erinose: des symptômes sont signalés sur jeunes feuilles.



Températures excessives: Des brûlures sur feuilles sont signalées suite à des traitements mais pas toujours. De l'échaudage sur les grappes est observé sur la face exposée au soleil l'après-midi.



La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Prochain bulletin le 17 juillet**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

